

OBJECTIFS

- Concevoir un projet pédagogique, une séance de natation adaptée : Nagez Forme Santé
- Encadrer tout public dans le cadre d'une natation adaptée NFS
- Évaluer les bénéfices du programme de natation adaptée NFS
- Participer à l'éducation du pratiquant
- S'intégrer dans une équipe dans le cadre d'un parcours de soin
- Participer au fonctionnement du club intégré dans son environnement territorial et institutionnel
- Assurer la sécurité des pratiquants en prenant en compte la spécificité de chacun

PRÉREQUIS

- Avoir 18 ans minimum au 31 décembre de l'année d'entrée en formation
- Etre licencié à la FFN ;
- Etre titulaire du PSE1 ou son équivalent à jour de la formation continue
- Etre capable de réaliser un test de sécurité sur une distance de 50 mètres
- Etre titulaire du BF3 à jour de la formation continue, ou d'un diplôme d'Etat ou Titre à Finalité Professionnelle permettant l'encadrement des activités de la natation à jour de la formation continue.

VOLUME ET CONTENUS DE LA FORMATION

- **Volume horaire : 68 heures**

Formation en centre – face à face pédagogique	Formation en centre – pratique avec les formateurs
63 heures	5 heures

- **3 Unités Capitalisables à valider** : Etre capable de :
 - UC1 : contribuer au fonctionnement du club intégré dans son environnement territorial et institutionnel
 - UC2 : maîtriser les connaissances et les techniques nécessaires à la conduite des activités
 - UC3 : maîtriser les connaissances pour s'intégrer dans un parcours de soins

Une journée de formation continue est obligatoire tous les deux ans pour conserver les prérogatives du diplôme.

MODALITÉS DE CERTIFICATION : 2 EPREUVES

- Rédaction d'un dossier relatif à la conception (réelle ou prévisionnelle) du projet NFS d'un club et sur les connaissances nécessaires à l'intégration dans un parcours de soins, suivi d'un entretien.
- QCM relatif aux différentes interventions pédagogiques portant sur les connaissances essentielles relatives à l'ensemble des caractéristiques des différentes pathologies chroniques + épreuve orale relative aux connaissances nécessaires pour l'encadrement d'une natation adaptée ainsi qu'aux connaissances liées à la sécurité dans le cadre de l'activité NFS.

